

CS REF LivingPlus

Rapport semestriel 2024
Credit Suisse Real Estate Fund
LivingPlus



UBS

Contenu

3	L'essentiel en bref	12	Prêts et crédits portant intérêt
4	Administration et organes	13	Achats et ventes d'immeubles Revenu locatif par locataire supérieur à 5% Transactions avec des personnes proches Parts en circulation
5	Informations concernant les tiers	14	Liste des immeubles Données générales sur les immeubles Chiffres relatifs aux immeubles Structure des immeubles locatifs Structure des immeubles à usage professionnel
6	Compte de fortune	18	Notes concernant le rapport semestriel non révisé
7	Compte de résultats		
8	Annexe		
10	Autres placements		
11	Hypothèques et autres engagements garantis par des hypothèques		

Le présent rapport est une traduction française de la version originale allemande.

En cas de divergences, seule la version allemande fait foi.

L'essentiel en bref

Données-clés		30.6.2024	31.12.2023	31.12.2022
Numéro de valeur 3 106 932				
Emissions de parts		–	–	–
Rachats de parts		–	–	–
Nombre de parts en circulation		20 854 166	20 854 166	20 854 166
Valeur d'inventaire par part (y. c. distribution)	CHF	110.39	112.19	114.35
Prix d'émission par part	CHF	113.00	115.00	117.00
Prix de rachat par part	CHF	106.00	108.00	110.00
Cours de clôture	CHF	148.50	143.50	137.70
Valeur fiscale	CHF	n/d	0.00	0.14
Cours le plus élevé (période sous revue)	CHF	151.00	149.00	185.20
Cours le plus bas (période sous revue)	CHF	138.00	126.00	115.60
Capitalisation boursière	CHF	3 096,8 mio.	2 992,6 mio.	2 871,6 mio.
Agio		34,52%	27,91%	20,42%
Compte de fortune		30.6.2024	31.12.2023	31.12.2022
Valeurs vénales des immeubles	CHF	3 149,7 mio.	3 105,2 mio.	3 123,9 mio.
Taux d'actualisation réel moyen		n/d	3,05%	2,98%
Prix de revient des immeubles	CHF	2 867,3 mio.	2 823,7 mio.	2 791,2 mio.
Fortune totale du fonds (GAV)	CHF	3 188,9 mio.	3 143,9 mio.	3 163,3 mio.
Coefficient d'endettement: ¹				
– en % des frais d'investissement		26,68%	24,06%	23,15%
– en % des valeurs vénales		24,29%	21,88%	20,69%
Quote-part des fonds étrangers		27,81%	25,58%	24,61%
Rémunération des financements par des fonds étrangers		1,42%	1,46%	1,02%
Durée résiduelle des financements par des fonds étrangers	Années	3,13	3,30	3,34
Fortune nette du fonds (NAV)	CHF	2 302,1 mio.	2 339,5 mio.	2 384,7 mio.
Indications sur le rendement et la performance		30.6.2024	31.12.2023	31.12.2022
Distribution	CHF	n/d	3.60	3.60
Rendement sur distribution		n/d	2,51%	2,61%
Quote-part de distribution		n/d	98,85%	96,56%
Rentabilité des fonds propres (ROE)		1,61% ²	1,19%	3,80%
Rentabilité du capital investi (ROIC)		1,36% ²	1,19%	3,04%
Rendement de placement		1,64% ²	1,28%	4,01%
Performance		5,98% ²	6,90%	–22,77%
Marge de bénéfice d'exploitation (marge EBIT)		74,75%	74,92%	74,71%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds GAV (TER _{REF} GAV)		0,64%	0,65%	0,65%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds Market Value (TER _{REF} MV)		0,70%	0,73%	0,65%
Rapport cours/bénéfice (P/E ratio)		41,07	105,08	31,93
Rapport cours/cash-flow		41,30	39,44	35,31
Compte de résultats		30.6.2024	30.6.2023	30.6.2022
Résultat net	CHF	37,5 mio.	37,1 mio.	37,2 mio.
Gains/pertes en capitaux réalisés	CHF	0,0 mio.	–0,1 mio.	0,0 mio.
Loyers encaissés	CHF	69,4 mio.	66,9 mio.	64,6 mio.
Taux des pertes sur loyers		2,17%	2,21%	3,41%
Durée résiduelle des contrats commerciaux de bail fixes (WAULT)	Années	12,18	12,20	13,59
Frais d'entretien	CHF	6,1 mio.	5,3 mio.	5,5 mio.

¹ Montant maximum des gages: un tiers de la valeur vénale de tous les immeubles (art. 65, al. 2, LPCC / art. 96, al. 1, OPC)

² Calcul pour six mois (1.1.–30.6.2024)

Administration et organes

Direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle
(jusqu'au 30.4.2024 Credit Suisse Funds AG, Zurich)

Conseil d'administration

- **Michael Kehl**, président
Managing Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich
- **Daniel Brüllmann**, vice-président
Managing Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich
- **Francesca Gigli Prym**, membre
Managing Director UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg
- **Michèle Sennhauser**, membre
Executive Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich
- **Andreas Binder**, membre indépendant
- **Franz Gysin**, membre indépendant
- **Werner Strebel**, membre indépendant

Direction

- **Eugène Del Cioppo**, CEO
- **Thomas Schärer**, Deputy CEO, Head ManCo
Substance & Oversight
- **Marcus Eberlein**, Head Investment Risk Control
- **Urs Fäs**, Head Real Estate Funds
- **Georg Pfister**, Head Operating Office, Finance, RH
- **Thomas Reisser**, Head Compliance & Operational Risk
Control
- **Yves Schepperle**, Head WLS – Product Management
- **Hubert Zeller**, Head WLS – Client Management

Banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich
(jusqu'au 30.6.2024 Credit Suisse (Suisse) SA,
Paradeplatz 8, 8001 Zurich), avec toutes les succursales
en Suisse

Domicile de paiement UBS Switzerland AG, Zurich
(jusqu'au 30.6.2024 Credit Suisse (Suisse) SA,
Paradeplatz 8, 8001 Zurich), avec toutes les succursales
en Suisse

Société d'audit Ernst & Young AG, Bâle
(jusqu'au 31.5.2024 PricewaterhouseCoopers AG, Zurich)

Informations concernant les tiers

Experts chargés des estimations

Délégation d'autres tâches partielles La direction du fonds a délégué les décisions de placement jusqu'au 30 avril 2024 à Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich, et, à partir du 31 mai 2024, à UBS SA en tant que gestionnaire de fortune.

L'exécution précise du mandat est régie par un contrat de gestion de fortune conclu entre Credit Suisse Funds AG (à partir du 30 avril 2024: UBS Fund Management (Switzerland) AG) et Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA.

La direction du fonds a délégué diverses tâches partielles liées à l'administration du fonds à des sociétés du groupe UBS Group SA en Suisse et à l'étranger.

Les modalités précises d'exécution du mandat sont fixées dans un contrat conclu entre la direction du fonds et les sociétés du groupe UBS Group SA mentionnées. D'autres tâches partielles peuvent être transférées aux sociétés du groupe mentionnées.

L'administration et la gestion technique de la plupart des immeubles ont été transmises à Wincasa AG, Winterthur. Les modalités exactes d'exécution du mandat sont réglées dans des contrats séparés.

Compte de fortune

au 30 juin 2024

	30.6.2024 Valeur vénale CHF	31.12.2023 Valeur vénale CHF
Actif		
Caisse, avoirs postaux et bancaires à vue, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces	5 394 732	1 487 908
Immeubles, divisés en		
– Immeubles d’habitation	2 104 476 000	2 106 382 000
– Immeubles à usage commercial	297 562 000	329 222 000
– Immeubles à usage mixte	632 728 000	601 068 000
– Terrains à bâtir, y compris les bâtiments à démolir et les immeubles en construction	102 938 900	68 490 000
– Assainissements courants	11 978 000	0
Total immeubles	3 149 682 900	3 105 162 000
Autres actifs	33 781 207	37 201 784
Fortune totale du fonds	3 188 858 839	3 143 851 692
Passif		
Engagements à court terme		
– Hypothèques portant intérêt à court terme et autres engagements garantis par des hypothèques	309 100 000	258 400 000
– Autres engagements à court terme	47 697 454	50 937 709
Total des engagements à court terme	356 797 454	309 337 709
Engagements à long terme		
– Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques	456 000 000	421 000 000
Total des engagements à long terme	456 000 000	421 000 000
Total engagements	812 797 454	730 337 709
Fortune nette du fonds avant estimation des impôts dus en cas de liquidation	2 376 061 385	2 413 513 983
Estimation des impôts dus en cas de liquidation	73 973 000	73 973 000
Fortune nette du fonds	2 302 088 385	2 339 540 983
Nombre de parts en circulation	20 854 166	20 854 166
Valeur nette d’inventaire par part	110.39	112.19
Moins la distribution pour la période sous revue (coupon n° 18)	0.00	3.60
Valeur nette d’inventaire par part après distribution	110.39	108.59
Variations de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l’exercice	2 339 540 983	2 384 738 127
Distributions	–75 074 998	–75 074 997
Solde des mouvements des parts, sans la participation des souscripteurs aux revenus courus ni la participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	0	0
Résultat total	37 702 400	28 478 653
Solde des versements / prélèvements sur provisions pour réparations	–80 000	1 399 200
Fortune nette du fonds à la fin de l’exercice	2 302 088 385	2 339 540 983

Informations concernant les années précédentes

	Fortune nette du fonds	Valeur nette d’inventaire par part
30.6.2024	2 302 088 385	110.39
31.12.2023	2 339 540 983	112.19
31.12.2022	2 384 738 127	114.35

Compte de résultats

(arrêté au 30 juin 2024)

	1.1.2024 jusqu'au 30.6.2024 CHF	1.1.2024 jusqu'au 30.6.2024 CHF	1.1.2023 jusqu'au 30.6.2023 CHF	1.1.2023 jusqu'au 30.6.2023 CHF
Produits				
Loyers encaissés		69 365 298		66 881 924
Autres revenus		203 023		225 501
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		0		0
Total des revenus		69 568 321		67 107 425
Charges				
Intérêts hypothécaires et intérêts des engagements garantis par des hypothèques	5 335 097		4 055 573	
Autres intérêts passifs	5 357		118 428	
Rentes de droits de superficie payées	277 014		276 287	
Entretien et réparations	6 077 804		5 310 617	
Administration des immeubles				
– Frais liés aux immeubles	2 076 238		2 019 579	
– Frais d'administration	356 823		349 812	
Impôts et taxes				
– Impôts immobiliers	812 198		763 720	
– Impôts sur le bénéfice et le capital	6 998 943		6 890 304	
– Taxes	7 120		7 120	
Frais d'estimation et frais d'audit ¹	155 514		137 262	
Provisions pour réparations futures				
– Versements	0		0	
– Prélèvements	-80 000		0	
Rémunérations réglementaires versées				
– à la direction du fonds	7 702 437		7 750 171	
– à la banque dépositaire	233 954		238 474	
– au market maker ²	0		119 237	
– au gestionnaire de biens immobiliers	2 062 454		1 997 004	
Frais relatifs au rapport de gestion	4 812		8 669	
Emoluments de surveillance	3 000		3 765	
Autres charges	1 416		1 586	
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	0		0	
Total charges	32 030 181	32 030 181	30 047 608	30 047 608
Résultat net		37 538 140		37 059 817
Gains et pertes en capitaux réalisés		36 660		-76 503
Résultat réalisé		37 574 800		36 983 314
Gains et pertes en capitaux non réalisés		127 600		-179 300
Résultat total		37 702 400		36 804 014

¹ Les frais de révision pour les six premiers mois de l'exercice 2024 se montent à CHF 67 949.

² La rémunération versée au Market Maker est supprimée au 30 novembre 2023.

Annexe

au 30 juin 2024

Affaire revêtant une importance économique et juridique particulière

Le 19 mars 2023, Credit Suisse Group SA et UBS Group SA ont signé un accord de fusion qui a été exécuté au 12 juin 2023. Le fonds a recours à différents services et entretien des relations bancaires avec des filiales consolidées d'UBS Group SA.

La fusion de Credit Suisse Funds AG avec UBS Fund Management (Switzerland) AG a été achevée avec succès le 30 avril 2024.

UBS Fund Management (Switzerland) AG a repris la direction du fonds à cette date. Par ailleurs, l'orientation stratégique du portefeuille de produits continuera d'être évaluée.

		30.6.2024	31.12.2023
Montant du compte d'amortissement des immeubles	CHF	0,0 mio.	0,0 mio.
Montant du compte de provisions pour réparations futures	CHF	41,0 mio.	41,1 mio.
Montant du compte prévu pour être réinvesti	CHF	0,0 mio.	0,0 mio.
Valeur totale assurée de la fortune	CHF	2 569,8 mio.	2 481,9 mio.
Nombre de parts présentées au rachat pour la fin de l'exercice comptable suivant		aucun	aucun

Chiffres-clés		30.6.2024	31.12.2023
Taux des pertes sur loyers		2,17%	2,16%
Coefficient d'endettement en % des valeurs vénales		24,29%	21,88%
Rendement sur distribution		n/d	2,51%
Quote-part de distribution		n/d	98,85%
Marge de bénéfice d'exploitation (marge EBIT)		74,75%	74,92%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds GAV (TER _{REF} GAV)		0,64%	0,65%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds Market Value (TER _{REF} MV)		0,70%	0,73%
Rentabilité des fonds propres (ROE)		1,61%	1,19%
Rentabilité du capital investi (ROIC)		1,36%	1,19%
Agio		34,52%	27,91%
Performance		5,98%	6,90%
Rendement de placement		1,64%	1,28%

Informations sur les dérivés

Aucun

Principes d'évaluation de la fortune du fonds et du calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur d'inventaire d'une part s'obtient en retranchant de la valeur vénale de la fortune du fonds les engagements éventuels du fonds, ainsi que les impôts qui seront probablement dus lors de la liquidation de la fortune du fonds, puis en divisant le solde obtenu par le nombre de parts en circulation.

Conformément à l'art. 64 al. 1 LPCC, à l'art. 88 al. 2 LPCC, aux art. 92 et 93 OPC ainsi qu'aux directives AMAS de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) concernant les fonds immobiliers, les immeubles du fonds sont régulièrement estimés par des experts indépendants agréés par l'autorité de surveillance à l'aide d'une méthode dynamique d'évaluation de la valeur de rendement. La valeur vénale d'un immeuble correspond au prix qui pourrait raisonnablement être obtenu en cas de vente au moment de l'estimation. Pour les immeubles en cours de réalisation et les projets de construction, l'estimation s'effectue également à la valeur vénale. En cas d'acquisition ou de cession de biens fonciers dans la fortune du fonds ainsi qu'à chaque clôture d'exercice financier, la valeur vénale des biens dans la fortune du fonds doit être vérifiée par les experts chargés des estimations. Il peut en résulter des écarts d'évaluation.

De plus amples informations sur les valeurs vénales ainsi que sur la méthode d'estimation et les données quantitatives sur les hypothèses du modèle d'estimation figurent dans le rapport d'évaluation des experts immobiliers à la clôture de l'exercice.

Indication sur le taux effectif des rémunérations dont les taux maximaux figurent dans le règlement du fonds	30.6.2024		31.12.2023	
	Effectif	Maximal	Effectif	Maximal
a) Rémunérations de la direction du fonds				
– Commission annuelle pour la direction du fonds immobilier, la gestion des actifs et la distribution du fonds immobilier calculée sur la base de la fortune totale du fonds au début de l'exercice	0,49%	1,00%	0,49%	1,00%
– Commission pour les démarches lors de la création de constructions, de rénovations et de transformations calculées sur la base des coûts de construction	2,00%	3,00%	2,00%	3,00%
– Rémunération pour les démarches effectuées lors de l'achat et de la vente d'immeubles calculée sur la base du prix d'achat ou de vente, pour autant qu'un tiers ne soit pas mandaté à cet effet	1,50%	2,00%	1,50%	2,00%
– Rémunération pour la gestion des divers immeubles durant la période sous revue, calculée sur la base des loyers bruts encaissés (y c. les rentes de droits de superficie)	2,97%	5,00%	3,01%	5,00%
– Commission d'émission en couverture des frais occasionnés par le placement des nouvelles parts, calculés sur la base de la valeur nette d'inventaire des parts nouvellement émises	0,00%	2,50%	0,00%	2,50%
– Commission de rachat en couverture des frais occasionnés par le rachat des parts, calculés sur la base de la valeur nette d'inventaire des parts reprises	0,00%	1,50%	0,00%	1,50%
b) Rémunérations de la banque dépositaire				
– Commission pour la garde de la fortune du fonds, la prise en charge du trafic des paiements du fonds immobilier et les autres tâches énumérées dans le § 4 du contrat de fonds, calculée sur la base de la fortune nette du fonds au début de l'exercice	0,02%	0,05%	0,02%	0,05%
c) Rémunérations versées au market maker				
– Frais et honoraires liés à la garantie d'un négoce régulier en bourse et hors bourse des parts du fonds immobilier calculés sur la base de la fortune nette du fonds au début de l'exercice	n/d	n/d	0,01% ¹	0,01%

¹ La rémunération versée au Market Maker est supprimée au 30 novembre 2023.

Montant total des engagements de paiement contractuels au jour de clôture du bilan pour les achats d'immeubles ainsi que les mandats de construction et les investissements dans des immeubles

		30.6.2024	31.12.2023
Achats d'immeubles	CHF	0,0 mio.	0,0 mio.
Mandats de construction et investissements dans des immeubles	CHF	92,1 mio.	95,9 mio.

Engagements à long terme, répartis par échéance d'un à cinq ans et après cinq ans

		30.6.2024	31.12.2023
De 1 à 5 ans	CHF	262,0 mio.	188,0 mio.
> 5 ans	CHF	194,0 mio.	233,0 mio.

Placements

		30.6.2024	31.12.2023
Placements cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé ouvert au public, évalués au prix payé selon les cours du marché principal (art. 84 al. 2 let. a OPC-FINMA)	CHF	n/d	n/d
Placements pour lesquels aucun cours selon la let. a n'est disponible, évalués selon des paramètres observables sur le marché (art. 84, al. 2, let. b OPC-FINMA)	CHF	n/d	n/d
Placements qui, en raison de paramètres non observables sur le marché, sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché (art. 84 al. 2 let. c OPC-FINMA)			
Pour plus de détails, se reporter à la page 14 et suivantes «Liste des immeubles»	CHF	3 149,7 mio.	3 105,2 mio.
Pour plus de détails, se reporter à la page 10 et suivantes «Autres placements»	CHF	0,0 mio.	0,0 mio.
Total placements	CHF	3 149,7 mio.	3 105,2 mio.

Remarque générale

De plus amples informations figurent sous la rubrique «L'essentiel en bref».

Autres placements

Durant les six premiers mois de l'exercice 2024, le Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus n'a effectué aucun autre placement (selon l'art. 86 al. 3 let. a OPC) auprès des fonds immobiliers de la même direction du fonds.

Transactions en cours entre placements collectifs (au 30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF	Taux d'in- térêt
	du	au		
Aucun				

Transactions effectuées entre placements collectifs (1.1.–30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF	Taux d'in- térêt
	du	au		
Aucun				

Hypothèques et autres engagements garantis par des hypothèques

Hypothèques en cours et avances à terme fixe (au 30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF	Taux d'intérêt
	du	au		
Avance à terme fixe	30.04.2024	12.07.2024	30 000 000	1,930%
Avance à terme fixe	18.07.2014	31.07.2024	10 000 000	1,740%
Avance à terme fixe	28.06.2024	31.07.2024	38 100 000	1,690%
Avance à terme fixe	12.04.2024	14.08.2024	14 000 000	1,940%
Avance à terme fixe	31.05.2024	14.08.2024	6 000 000	1,890%
Avance à terme fixe	14.06.2024	30.08.2024	18 000 000	1,850%
Avance à terme fixe	15.09.2015	15.09.2024	10 000 000	0,700%
Hypothèque à taux fixe	29.03.2024	30.09.2024	10 000 000	1,900%
Hypothèque à taux fixe	30.04.2024	11.10.2024	30 000 000	1,890%
Hypothèque à taux fixe	07.03.2024	31.10.2024	18 000 000	1,990%
Hypothèque à taux fixe	13.03.2024	31.10.2024	15 000 000	1,910%
Hypothèque à taux fixe	30.04.2024	31.10.2024	5 000 000	1,800%
Hypothèque à taux fixe	13.03.2024	29.11.2024	10 000 000	1,960%
Hypothèque à taux fixe	13.03.2024	29.11.2024	15 000 000	1,860%
Hypothèque à taux fixe	15.03.2024	15.01.2025	40 000 000	1,920%
Hypothèque à taux fixe	29.03.2024	15.01.2025	10 000 000	1,690%
Hypothèque à taux fixe	30.04.2017	30.04.2025	10 000 000	0,740%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2015	31.05.2025	20 000 000	1,150%
Hypothèque à taux fixe	31.12.2017	31.12.2025	10 000 000	0,430%
Hypothèque à taux fixe	28.02.2023	27.02.2026	10 000 000	1,970%
Hypothèque à taux fixe	28.02.2023	28.02.2026	10 000 000	2,000%
Hypothèque à taux fixe	29.03.2018	31.03.2026	20 000 000	0,760%
Hypothèque à taux fixe	30.04.2017	30.04.2026	20 000 000	0,780%
Hypothèque à taux fixe	28.02.2023	26.02.2027	10 000 000	2,050%
Hypothèque à taux fixe	29.03.2018	31.03.2027	10 000 000	0,850%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2017	31.05.2027	20 000 000	0,780%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2018	31.05.2027	9 000 000	0,830%
Hypothèque à taux fixe	29.03.2018	31.03.2028	10 000 000	0,960%
Hypothèque à taux fixe	13.03.2024	28.04.2028	20 000 000	1,800%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2017	31.05.2028	20 000 000	0,850%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2018	31.05.2028	9 000 000	0,910%
Hypothèque à taux fixe	13.03.2024	29.09.2028	20 000 000	1,610%
Hypothèque à taux fixe	31.03.2023	30.03.2029	10 000 000	2,170%
Hypothèque à taux fixe	29.04.2019	29.04.2029	10 000 000	0,590%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2017	31.05.2029	20 000 000	0,900%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2018	31.05.2029	19 000 000	0,970%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2023	31.05.2029	5 000 000	2,360%
Hypothèque à taux fixe	15.09.2021	14.09.2029	10 000 000	0,370%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2018	31.05.2030	19 000 000	1,020%
Hypothèque à taux fixe	13.09.2019	13.09.2030	10 000 000	0,420%
Hypothèque à taux fixe	15.09.2020	13.09.2030	10 000 000	0,440%
Hypothèque à taux fixe	31.12.2018	31.12.2030	15 000 000	0,990%
Hypothèque à taux fixe	23.04.2021	23.04.2031	10 000 000	0,550%
Hypothèque à taux fixe	29.04.2021	29.04.2031	10 000 000	0,550%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2023	30.05.2031	10 000 000	2,460%
Hypothèque à taux fixe	13.03.2024	30.06.2031	20 000 000	1,650%
Hypothèque à taux fixe	15.09.2021	15.09.2031	10 000 000	0,480%
Hypothèque à taux fixe	31.03.2022	31.03.2032	10 000 000	0,970%
Hypothèque à taux fixe	14.04.2022	14.04.2032	10 000 000	1,290%
Hypothèque à taux fixe	14.04.2022	14.04.2032	10 000 000	1,390%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2022	31.05.2032	10 000 000	1,890%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2024	31.05.2032	5 000 000	1,930%
Hypothèque à taux fixe	31.03.2023	31.03.2033	10 000 000	2,170%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2023	31.05.2033	15 000 000	2,450%
Total des hypothèques en cours et avances à terme fixe			765 100 000	

Hypothèques échues et avances à terme fixe (1.1.-30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF	Taux d'intérêt
	du	au		
Avance à terme fixe	15.11.2023	15.01.2024	30 000 000	2,180%
Avance à terme fixe	15.12.2023	15.01.2024	23 400 000	2,130%
Avance à terme fixe	30.11.2023	31.01.2024	25 000 000	2,110%
Avance à terme fixe	15.01.2024	15.02.2024	20 000 000	2,110%
Avance à terme fixe	31.01.2024	29.02.2024	23 000 000	2,130%
Avance à terme fixe	15.01.2024	13.03.2024	30 000 000	2,100%
Avance à terme fixe	15.09.2023	15.03.2024	30 000 000	2,280%
Avance à terme fixe	15.09.2023	15.03.2024	40 000 000	2,350%
Avance à terme fixe	15.09.2023	15.03.2024	60 000 000	2,210%
Avance à terme fixe	29.02.2024	28.03.2024	23 500 000	2,120%
Hypothèque à taux fixe	31.03.2016	29.03.2024	10 000 000	1,050%
Avance à terme fixe	29.09.2023	29.03.2024	10 000 000	2,130%
Avance à terme fixe	15.02.2024	12.04.2024	19 000 000	2,140%
Hypothèque à taux fixe	30.04.2017	30.04.2024	5 000 000	0,630%
Avance à terme fixe	15.03.2024	30.04.2024	60 000 000	2,090%
Avance à terme fixe	15.03.2024	15.05.2024	30 000 000	2,120%
Hypothèque à taux fixe	31.05.2018	31.05.2024	5 000 000	0,780%
Avance à terme fixe	13.03.2024	31.05.2024	10 000 000	2,080%
Avance à terme fixe	15.05.2024	14.06.2024	22 000 000	2,210%
Avance à terme fixe	28.03.2024	28.06.2024	26 000 000	1,990%
Avance à terme fixe	24.06.2024	28.06.2024	1 000 000	2,110%

Les taux d'intérêt pour les hypothèques à taux fixe et les avances à terme fixe ne changent pas pendant la durée convenue.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2024, le Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus a reçu les crédits suivants du fonds immobilier Credit Suisse Real Estate Fund 1a Immo PK.

Transactions en cours entre placements collectifs (au 30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF d'intérêt	Taux
	du	au		
Aucun				

Transactions effectuées entre placements collectifs (1.1.–30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF d'intérêt	Taux
	du	au		
Crédit	14.06.2024	28.06.2024	9 000 000	1,505%

Les taux d'intérêt appliqués sont des taux moyens conformes au marché entre des avances à terme fixe et des dépôts à terme ou des placements comparables. Les taux d'intérêt sont fixes pendant toute la durée convenue.

Prêts et crédits portant intérêt

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2024, Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus n'a reçu aucun crédit non garanti.

Crédits en cours (au 30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF d'intérêt	Taux
	du	au		
Aucun				

Crédits échus (1.1.–30.6.2024)

Genre de crédit	Durée		Montant en CHF d'intérêt	Taux
	du	au		
Aucun				

Achats et ventes d'immeubles

Liste des achats et ventes d'immeubles durant l'exercice 2024 (situation au 30 juin 2024)

Achats	Type d'immeuble	Terrain n°	Superficie du terrain en m ²
Bassersdorf , Mühlehalde 2, «Oase»	Terrains à bâtir, y compris les bâtiments à démolir, et immeubles en construction	5974	7 304

Ventes	Type d'immeuble	Terrain n°	Superficie du terrain en m ²
Bad Zurzach , Waaggässli 3	Immeubles d'habitation	2028, 2028-8-8 bis 2028-8-15	789
St-Sulpice , Route Cantonale 93a, 93b, 93c 95a, 95b, 95c, «En Champagne B3, B4»	Maisons d'habitation, vente partielle	1741, 1742	400

Revenu locatif par locataire supérieur à 5%

Locataire	Situation géographique de l'immeuble	Part en % de revenus locatifs
Tertianum AG	Aigle, Berne, Degersheim, Dotzigen, Gampelen, Lyss, Montreux, Soleure, Tenero, Villeneuve	10,13%

Transactions avec des personnes proches

La direction du fonds confirme qu'elle n'a ni acquis ni aliéné des valeurs immobilières provenant de personnes proches ou destinées à des personnes proches et que les autres affaires avec des personnes proches ont été effectuées aux conditions usuelles du marché (chiffre 18 des directives concernant les fonds immobiliers de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) du 2 avril 2008 (version du 5 août 2021)).

Parts en circulation

Situation au 1^{er} janvier 2024	20 854 166 parts
Rachats	0 part
Emissions	0 part
Situation au 30 juin 2024	20 854 166 parts

Notes

Concernant le rapport semestriel non révisé au 30 juin 2024

Note 1: Restrictions de vente aux Etats-Unis

Les parts de ce fonds immobilier ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni remises à l'intérieur des Etats-Unis et de ses territoires. Les parts de ce fonds immobilier ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni remises à des citoyens des Etats-Unis ou à des personnes ayant leur domicile ou leur siège aux Etats-Unis et/ou à d'autres personnes physiques ou morales dont le revenu, indépendamment de son origine, est soumis à l'impôt américain sur le revenu ainsi qu'à des personnes qui sont considérées comme des personnes US en vertu de la Regulation S du US Securities Act de 1933 et/ou de l'US Commodity Exchange Act dans leur version actuelle.

Note 2: Traitement fiscal en Allemagne

En tant que masse d'actifs, le fonds étranger n'est pas assujéti en Allemagne à l'impôt sur les sociétés ni à la taxe professionnelle. Il est toutefois soumis en partie à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus immobiliers nationaux, des revenus de participation nationaux et autres revenus nationaux au sens de l'impôt limité sur le revenu, à l'exception des gains réalisés lors de la vente de parts à des sociétés de capitaux. Le taux d'imposition est de 15%.

Les revenus des fonds d'investissement (revenus d'investissement) sont imposables depuis le 1^{er} janvier 2018. En font partie les distributions du fonds, les montants forfaitaires anticipés ainsi que les gains réalisés lors de la vente de parts de fonds par les investisseurs.

Le Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus est considéré comme un fonds immobilier effectuant – du point de vue allemand – tous ses investissements à l'étranger et bénéficie à ce titre d'une exonération fiscale partielle de 80%. Les revenus d'investissement sont donc exonérés d'impôt à hauteur de 80% pour les investisseurs.

La part des revenus d'investissement imposable est en général soumise à une retenue fiscale de 25% (majorée de la contribution de solidarité et, le cas échéant, de l'impôt ecclésiastique).

La retenue fiscale peut ne pas s'appliquer lorsque l'investisseur est fiscalement domicilié en Allemagne et qu'il peut présenter un certificat d'exonération, dans la mesure où les montants imposables n'excèdent pas 1 000 euros pour une déclaration individuelle ou 2 000 euros en cas de déclaration conjointe pour un couple.

Il en va de même sur présentation d'un certificat pour les personnes susceptibles de ne pas être imposées au titre de l'impôt sur le revenu («attestation de non-imposition»).

Si l'investisseur résident conserve ses parts dans un dépôt en Allemagne, la banque dépositaire, en tant que domicile de paiement, n'applique pas la retenue fiscale lorsqu'un certificat d'exonération suffisamment élevé certifié conforme ou une attestation de non-imposition délivrée par l'administration fiscale et valable pour une durée maximale de trois ans lui sont présentés avant l'échéance fixée pour la distribution.

Dans ce cas, l'investisseur perçoit l'intégralité des dividendes distribués.

Remarques générales

Les explications fiscales se basent sur la situation de droit connue actuellement. Elles s'adressent aux personnes qui sont soumises en Allemagne à une obligation fiscale illimitée au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Il ne peut toutefois pas être garanti que l'évaluation fiscale ne sera pas modifiée par la législation, la jurisprudence ou des décrets de l'administration fiscale.

Note 3: Publication des surfaces vacantes

Pour les rénovations complètes ou les repositionnements/revitalisations avec un volume d'investissement représentant plus de 15,0% de la valeur vénale avant rénovation complète ou repositionnement/revitalisation, l'immeuble est reclassé au début du congé donné aux locataires en terrain à bâtir (y compris les bâtiments à démolir) et en immeubles en construction. Au début du congé donné aux locataires, seuls les baux de location en cours sont portés au débit. Pour les surfaces dont les locataires ont reçu un congé et qui ne peuvent plus être louées suite à la rénovation, les loyers et les surfaces vacantes ne sont pas portés au débit. A partir du moment où il peut de nouveau être exploité, l'immeuble est reclassé en immeuble en portefeuille et les loyers ainsi que les surfaces vacantes sont portés au débit.

Note 4: Reprise du Credit Suisse Funds AG par UBS Fund Management (Switzerland) AG

Communiqué aux investisseurs du Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus
Fonds de placement de droit suisse de la catégorie «Fonds immobiliers» (ci-après le «fonds»)

I. Reprise du Credit Suisse Funds AG par UBS Fund Management (Switzerland) AG

Credit Suisse Funds AG, avec l'accord de Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, en tant que banque dépositaire, annonce aux investisseurs du fonds la reprise planifiée de Credit Suisse Funds AG, Zurich, par UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle («reprise»).

La reprise intervient au moyen d'une fusion par absorption dans le sens de l'art. 3 al. 1 let. a LFus. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'avec la reprise, en vertu de la loi, tous les actifs et les passifs, et donc tous les droits et les obligations de Credit Suisse Funds AG sont transférés à UBS Fund Management (Switzerland) AG (art. 22 al. 1 LFus). L'inscription dans le registre du commerce est prévue pour le 30 avril 2024.

Pour le 30 avril 2024, UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, reprend donc, avec l'approbation de la FINMA, la fonction de direction de fonds pour le fonds.

La banque dépositaire du fonds reste Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich. La reprise n'affecte pas les délégations aux gestionnaires de fortune du fonds.

La reprise n'entraîne pas de frais pour les investisseurs.

Dans le cadre de la reprise, il y aura aussi un changement de la société d'audit du fonds. La société d'audit actuelle, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, sera remplacée par Ernst & Young SA, Bâle, à partir du 1^{er} juin 2024.

II. Modifications du contrat de fonds

Credit Suisse Funds AG, Zurich, a décidé, avec l'accord de Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, en tant que banque dépositaire et sous réserve de l'approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, de modifier comme suit le contrat de fonds au 30 avril 2024:

§ 1 Dénomination, société et siège de la direction du fonds, banque dépositaire et gestionnaire de fortune
Art. 2 (modification en gras):

«2. La direction du fonds est UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle.»

III. Modifications du prospectus

Le prospectus est adapté en conséquence.

Les modifications de la teneur, le prospectus auquel a été intégré le contrat de fonds, la feuille d'information de base ainsi que les derniers rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG jusqu'à l'inscription au registre du commerce de la fusion et à partir de cette dernière auprès d'UBS Fund Management (Switzerland) AG et de la banque dépositaire.

Conformément à l'art. 41 al. 1 et al. 2bis en lien avec l'art. 35a al. 1 de l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux (OPC), les investisseurs sont informés que le contrôle et la constatation par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA de la conformité avec la loi des modifications apportées au contrat de fonds s'étend aux dispositions de l'art. 35a al. 1 let. a – g OPC.

Note 5: Modifications du contrat de fonds au 1^{er} Juillet 2024

Communiqué aux investisseurs du Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus
Fonds de placement de droit suisse de la catégorie «Fonds immobiliers» (ci-après le «fonds»)

I. Transfert de la fonction de banque dépositaire à UBS Switzerland AG

Dans le cadre de la fusion de Credit Suisse (Suisse) SA avec UBS Switzerland AG, la fonction de banque dépositaire pour le fonds est transférée à UBS Switzerland AG, Zurich. La fusion pourrait avoir lieu dès le 1^{er} juillet 2024, sous réserve des approbations réglementaires en suspens.

La reprise n'affecte pas les délégations aux gestionnaires de fortune du fonds.

La reprise n'entraîne pas de frais pour les investisseurs.

II. Modifications du contrat de fonds

UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, en tant que direction de fonds, a décidé, avec l'accord de Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, en tant que banque dépositaire, sous réserve de l'approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, de modifier le contrat de fonds comme suit au 1^{er} juillet 2024:

§ 1 Dénomination, société et siège de la direction du fonds, banque dépositaire et gestionnaire de fortune
Art. 3 (modification en gras):

«3. La banque dépositaire est UBS Switzerland AG, Zurich.»

III. Modifications du prospectus

Le prospectus est adapté en conséquence.

Les modifications de la teneur, le prospectus auquel a été intégré le contrat de fonds, la feuille d'information de base ainsi que les derniers rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds et, jusqu'à l'inscription de la fusion au registre du commerce, auprès de Credit Suisse (Suisse) SA en tant que banque dépositaire, ainsi que, à partir de l'inscription au registre du commerce, auprès d'UBS (Switzerland) AG en tant que banque dépositaire.

Conformément à l'art. 41 al. 1 et al. 2bis en lien avec l'art. 35a al. 1 de l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux (OPC), les investisseurs sont informés que le contrôle et la constatation par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA de la conformité avec la loi des modifications apportées au contrat de fonds s'étend aux dispositions de l'art. 35a al. 1 let. a – g OPC.

